



Hôtes dans une tente dressée spécialement pour eux.

Sur les traces des nomades

Le mariage des nomades

Le mariage représente pour les nomades, l'événement le plus important de leur vie; dans leur échelle de valeurs, il dépasse la naissance et la mort.

Fonder une famille permet d'assurer la descendance mais signifie aussi la séparation d'avec les parents et l'autonomie sociale et économique.

Les héritiers constituent la preuve d'une sexualité satisfaisante des jeunes époux à laquelle on donne beaucoup d'importance.

L'aspect économique du mariage joue aussi un rôle primordial. La fiancée apporte en dot (Jehasieh) son trousseau qui, chez certaines tribus, se prépare déjà deux ans avant le mariage. Le fiancé reçoit une part des biens de son père sous forme

d'agneaux ou d'ustensiles pour le ménage futur. Cette part dépend du nombre de fils. Parfois la mère de la fiancée reçoit de son futur gendre une somme d'argent (Chirbaha) qui sera dépensée pour le futur ménage. Les femmes des deux familles aident à la confection du tissu de la nouvelle tente. La fiancée tisse et noue des poches à provisions, des sacs à habits, des tapis et des kilims. Ces

objets sont confectionnés avec un soin tout particulier pour faire bonne impression sur les beaux-parents.

La noce est organisée par les parents: ceux-ci décident des goûts et des sentiments de leurs enfants; ils choisissent même leurs partenaires. Si ceux-ci ne tenaient pas compte du choix de leurs parents, il ne leur resterait plus qu'à fuir. Cela pourrait aussi provoquer des sentiments de haine et de vengeance dans la famille de la fille. Pour se sortir de cette situation, le couple peut s'adresser à un sage de la tribu.

Les mariages consanguins, par exemple entre cousins, sont bien vus et assez fréquents.

Certaines tribus sont constituées de différentes couches sociales.

Il est exclu d'épouser quelqu'un d'un milieu différent.

De nos jours, les filles se marient vers quatorze ans et les garçons à dix-huit ans. Dans certaines tribus, la dot exigée de la fiancée est tellement élevée que celle-ci doit continuer de travailler dans la tente paternelle. Elle peut ainsi rester liée à sa famille jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans.

Le fiancé se rend avec les siens chez les parents de la promise pour demander sa main. Après que le montant de la somme apportée par le garçon (chirbeha) a été fixé, on fête les fiançailles. Le jour de la noce, on suspend une poêle rouge ou bleue à l'entrée de la tente des parents du fiancé pour montrer aux hôtes qu'ils sont les bienvenus. Toute la journée on sert du thé, des repas, des cigarettes et des narghilés. Souvent on danse au son de la musique.

Les femmes accueillent les visiteurs avec des battements de mains rythmés et des cris stridents alors que les hommes organisent des jeux à cheval. Chacun revêt ses plus beaux atours.

La fiancée est préparée pour la noce par ses plus proches parentes; ses cheveux sont huilés et peignés, ses poils sont rasés, ses paumes ainsi que les plantes de ses pieds sont

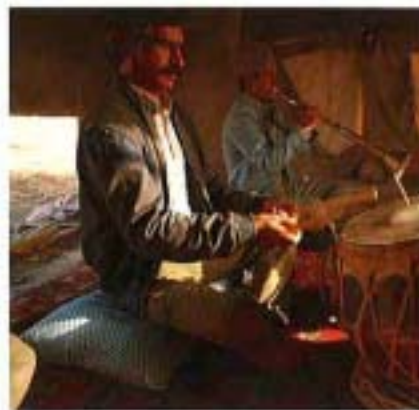


Une femme Kashgai en train de préparer un narguilé.

enduites de henné. Pendant ce temps, le futur marié se fait coiffer et raser par un coiffeur. Puis il se rend dans une autre tente pour se baigner et se raser le corps. Devant la tente, les femmes de la famille applaudissent et chantent: «mon frère se baigne pour s'adoucir, son cheval se fortifie loin du bain!...»

A l'extérieur de la tente, il revêt les habits de mariage pendant qu'on lui jette des raisins secs et du sel sur la tête. Les parents du fiancé viennent ensuite chercher la jeune fille avec un cheval paré de ses plus beaux ornements.

Un jeune garçon de 8 ou 9 ans monte devant la fiancée et l'accompagne vers son bien-aimé. Il incarne le désir d'un premier descendant



Musiciens Kashgai.

mâle. A son arrivée, le jeune homme veut l'accueillir mais il est repoussé au fond de la tente et ne peut l'aider à descendre que plus tard. Le père de la mariée lui demande un cadeau (parenjun) et le beau-fils promet un dromadaire ou un autre animal domestique.

Seulement alors la fiancée peut pénétrer dans la tente et se réfugier toute rougissante dans un coin qu'elle ne quittera pas pendant la fête. Au coucher du soleil le fiancé arrive avec une personne respectable qui tend sa main à la mariée. Devant la porte un ami pose la garde et tire un coup de fusil en l'air une fois l'acte accompli.

Si la fiancée se révélait ne pas être vierge, son mari peut la répudier sans payer la somme (mehrijeh). Il peut même reprendre à la mère le montant (chirbeha) payé.



Jeunes danseuses.

Texte: Edi Kistler

Photos: N. Kasraian, Edi Kistler